



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE BREBIERES

ARRETE 2026- 02

FERMETURE DU TERRAIN MULTI SPORT COMMUNAL

DU VENDREDI 09 JANVIER AU DIMANCHE 11 JANVIER 2026 INCLUS

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212-2 et suivants relatifs au pouvoir de police du Maire,

Vu le Code de l'environnement,

Vu le Code de la sécurité intérieure,

Considérant l'alerte météo de niveau orange vent à compter du vendredi 9 janvier 2026 02h00, émise le jeudi 08 janvier 2026 par Météo France,

Considérant qu'il y a lieu de prévenir tout risque pour la sécurité des usagers,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'accès au terrain multisports situé sur la Place du 11 Novembre est interdit du vendredi 9 janvier au dimanche 11 janvier 2026 inclus,

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché au panneau d'affichage à l'entrée du terrain multi sport

ARTICLE 3 :

- Monsieur le Maire,
 - Monsieur le garde particulier communal,
 - Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Vitry-en-Artois,
 - Madame la secrétaire générale de mairie,
- sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Noyelles-sous-Bellonne, le 08 janvier 2026,

Le Maire

Patrick DOYEN

